

Politique d'exclusion sectorielle : Tabac



Politique d'encadrement au passif et à l'actif des activités dans le secteur du tabac.

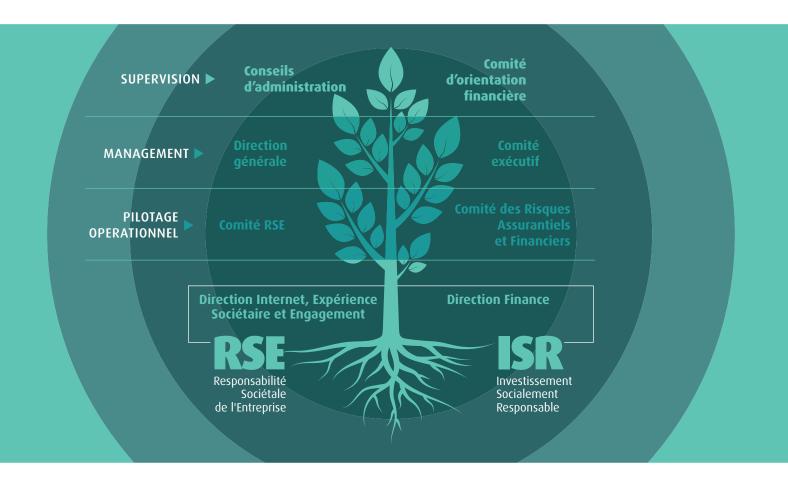
Cette politique fait partie de la démarche responsable du groupe MACSF en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur. Les équipes de la direction financière et des directions actuarielles intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme outils de limitation des risques.

La démarche responsable du groupe se décline sur différents piliers dont l'exclusion de certains investissements.

Afin d'intégrer au mieux les enjeux ESG, le groupe MACSF a souscrit à des prestataires de données dédiés et revoit régulièrement ses politiques pour rester en cohérence avec ses objectifs d'amélioration.

#1 Organisation et gouvernance

La prise en compte des critères ESG est formalisée auprès des instances de gouvernance de l'entreprise depuis avril 2019. Les engagements sont approuvés par le conseil d'administration et la direction générale.



Le suivi des engagements de durabilité est réalisé à chaque conseil d'administration. Ce suivi et l'ensemble des enjeux ESG sont présentés au comité des Risques Assurantiels et Financiers, au comité RSE et au comité d'orientation financière.

Le comité exécutif est informé à chaque changement majeur : validation de nouveaux engagements, changement de prestataires de données, etc...

#2 Au passif

MACSF Assurances

Dans les statuts, les sociétaires de MACSF Assurances sont : les médecins, les chirurgiensdentistes, les pharmaciens, les vétérinaires, les sages-femmes, tous les auxiliaires médicaux, les étudiants régulièrement inscrits aux facultés et aux écoles qui y préparent, leurs conjoints et enfants fiscalement à charge, les personnes physiques, ou morales de droit privé dont l'activité est en relation avec la santé.

Peuvent également être sociétaires les salariés et retraités du groupe MACSF.

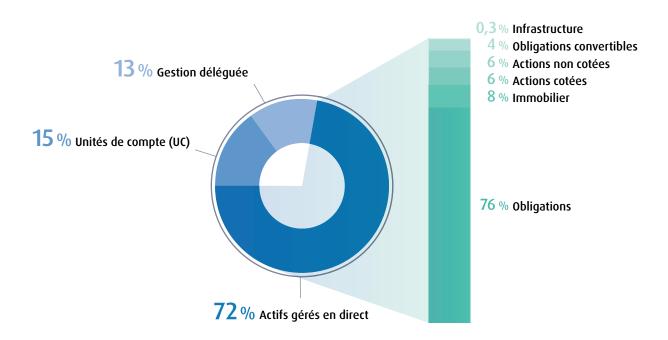
Les entreprises du secteur du tabac en sont donc exclues.

#3 À l'actif

Périmètre couvert

La présente politique porte sur les actifs gérés en direct (72% de l'actif total) : obligations, actifs immobiliers, actions cotées, actions non cotées, obligations convertibles et infrastructure.

Répartition des actifs du groupe MACSF au 31/12/2022



La prise en compte des critères ESG est formalisée auprès des instances de gouvernance de l'entreprise depuis avril 2019 et la démarche d'investissement responsable est continuellement améliorée.

Exclusions

Dans le cadre du respect de ses valeurs mutualistes, le groupe MACSF a décidé d'agir en excluant toutes les entreprises du secteur du tabac de ses investissements (nouveaux investissements et stock).

